

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00218
Numéro SIREN : 350 058 970
Nom ou dénomination : ATHEX

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2022 sous le numéro de dépôt 6942

ATHEX
Société par Actions Simplifiée au capital social de 200.000 Euros
Siège social : ZA du Bocage – 49610 MOZE SUR LOUET
RCS ANGERS 350 058 970

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT SUR PROPOSITION DU PRESIDENT

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique,

décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, d'un montant de 464.912,19 euros, comme suit :

à la distribution de dividendes à l'associée unique, la somme de	300.000,00 €
le solde, soit la somme de	164.912,19 €

au poste comptable « autres réserves »,

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 300 € et mis en paiement à compter de ce jour.

L'associée unique, bien qu'elle soit une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, prend acte que les distributions perçues par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, peuvent sur option, expresse et irrévocable, être soumises au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans cette hypothèse, les dividendes perçus sont pris en compte dans le revenu net global. Les revenus mobiliers inclus dans l'assiette du revenu global sont retenus pour leur montant net. Dans ce cadre, les dividendes perçus sont éligibles à l'abattement de 40% visé à l'article 158,3.2° du Code général des impôts. Les revenus mobiliers sont ainsi réduits, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, de cet abattement égal à 40 % du montant brut perçu. Sont également déductibles du montant des revenus mobiliers les dépenses engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus. Une fraction de la CSG est par ailleurs déductible. Les distributions sont par ailleurs soumises aux prélèvements sociaux au taux global de 17,2 %.

A défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, les distributions perçues par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumises de plein droit au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (le « **PFU** ») consistant en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %. Le PFU est assis sur le montant brut des revenus. L'abattement de 40 % sur les dividendes d'actions et revenus assimilés n'est pas applicable. De même, les dépenses engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus ne sont pas déductibles. La CSG n'est pas non plus déductible.

W

Ceci exposé les distributions perçues par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont, en tout état de cause, soumises au prélèvement forfaitaire obligatoire égal à 12,8 % du montant du dividende brut voté, qui doit être précompté par la société distributrice, qui n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu dû selon les modalités indiquées ci-dessus, mais qui s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû comme un crédit d'impôt et dont l'excédent non imputé sur l'impôt dû sera restitué.

Toutefois, la société distributrice est autorisée à ne pas précompter ce prélèvement pour les associés dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) et à 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) et qui en font la demande à la société avant le 30 novembre de l'année précédant l'année de paiement du dividende en lui adressant une attestation sur l'honneur que son revenu fiscal de référence est inférieur aux seuils précités.

Les prélèvements sociaux dus au taux de 17,2 % sur les distributions versées aux associés personnes physiques sont également en toute hypothèse retenus puis payés par la société distributrice.

Pour le respect des dispositions légales et bien que l'associée unique soit une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés non concernée par les développements qui précèdent, il est précisé qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, sous réserve de l'assujettissement du bénéficiaire à l'impôt sur le revenu et de l'exercice par lui de l'option pour l'application du barème progressif, s'élève à 300.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement est nul.

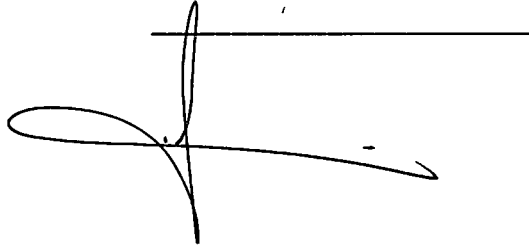
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte :

- qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les dividendes se sont élevés à 227.000 € et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, sous réserve de l'assujettissement du bénéficiaire à l'impôt sur le revenu et de l'exercice par lui de l'option pour l'application du barème progressif, s'est élevé à 227.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul,
- qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les dividendes se sont élevés à 227.000 € et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, sous réserve de l'assujettissement du bénéficiaire à l'impôt sur le revenu et de l'exercice par lui de l'option pour l'application du barème progressif, s'est élevé à 227.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul,
- qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale en date du 12 mai 2022.

Certifiés conformes

A handwritten signature in black ink is written over a solid horizontal line. The signature is stylized, starting with a vertical stroke that loops to the left, then crosses the horizontal line, and continues with a horizontal stroke that tapers to the right.

ATHEX

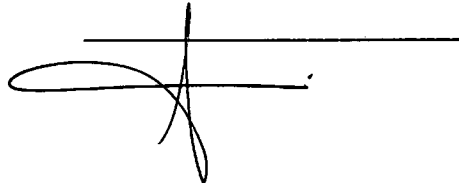
Société par Actions Simplifiée au capital social de 200.000 Euros
Siège social : ZA du Bocage – 49610 MOZE SUR LOUET
RCS ANGERS 350 058 970

BILAN COMPTE DE RESULTAT

ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Certifiés conformes

A handwritten signature in black ink is written over a horizontal line. The signature is stylized and appears to be a cursive or semi-cursive script.

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 270	1 488	782	451
Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles	195 065	190 125	4 940	15 439
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	748 219	707 295	40 924	66 357
Autres immobilisations corporelles	843 691	556 965	286 726	367 581
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	2 462		2 462	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 313		3 313	70 619
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 796 544	1 455 873	340 671	521 972
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	364 172	104 879	259 293	138 479
En-cours de production (biens et services)	526 671		526 671	223 702
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 678		1 678	2 405
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 721 906		1 721 906	1 692 498
Autres créances	93 506		93 506	156 507
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				198 000
Disponibilités	1 242 819		1 242 819	441 679
Charges constatées d'avance (3)	93 869		93 869	15 415
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 044 620	104 879	3 939 740	2 868 683
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 841 164	1 560 752	4 280 412	3 390 655

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 440 600	1 604 496
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	464 912	-163 897
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	14 520	18 810
Total I	2 140 032	1 679 410
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		5 365
Provisions pour charges		
Total III		5 365
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	57 668	108 821
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	748 335	833 794
Dettes fiscales et sociales	435 165	268 655
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 783	5 823
Produits constatés d'avance (1)	887 429	488 787
Total IV	2 140 380	1 705 880
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	4 280 412	3 390 655
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 828	57 657
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 122 551	1 648 223
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

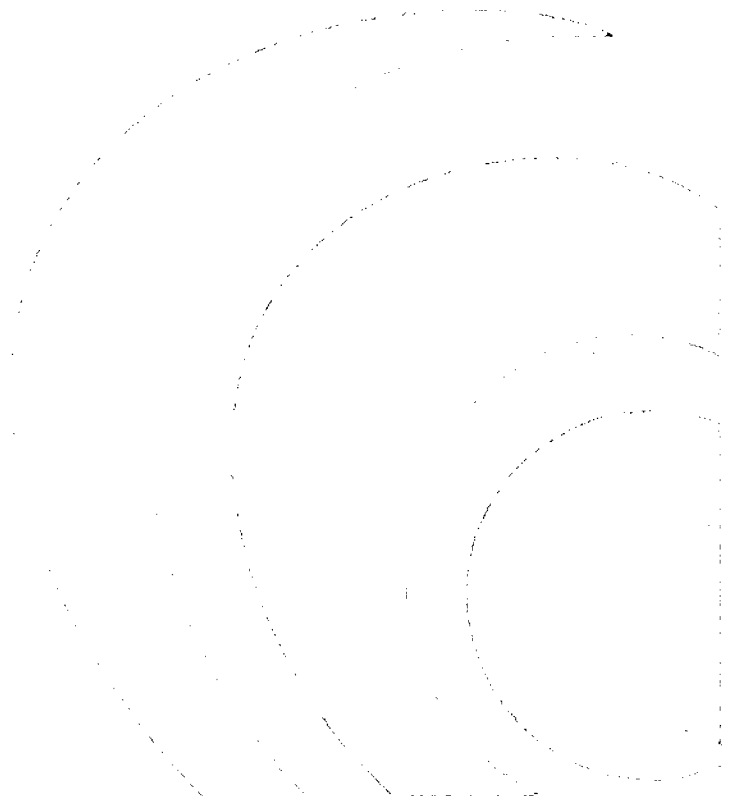
Compte de Résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	9 434 146	7 009 207
Chiffre d'affaires net	9 434 146	7 009 207
Dont à l'exportation	18 058	
Production stockée	302 969	-63 262
Production immobilisée		91 700
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	175 573	205 471
Autres produits	2 807	5 001
Total I	9 915 495	7 248 118
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 738 619	2 058 118
Variations de stock	-113 572	59 822
Autres achats et charges externes (a)	3 491 988	2 623 229
Impôts, taxes et versements assimilés	121 642	162 847
Salaires et traitements	1 778 605	1 431 742
Charges sociales	1 063 577	861 569
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	122 205	119 126
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	104 879	112 121
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		5 365
Autres charges	32 704	14 868
Total II	9 340 647	7 448 806
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	574 848	-200 688
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	34	34
Autres intérêts et produits assimilés (3)	178	521
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 359	
Total V	8 571	555
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	370	1 525
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		5 653
Total VI	370	7 178
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	8 201	-6 623
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	583 049	-207 312

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 667	44 375
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	4 290	2 235
Total produits exceptionnels (VII)	5 957	46 610
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	850	1 451
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 744
Total charges exceptionnelles (VIII)	850	3 195
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 107	43 415
Participation des salariés aux résultats (IX)	38 867	
Impôts sur les bénéfices (X)	84 377	
Total des produits (I+III+V+VII)	9 930 023	7 295 282
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 465 111	7 459 179
BENEFICE OU PERTE	464 912	-163 897
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	69 851	150 002
- Redevances de crédit-bail immobilier	24 141	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ATHEX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 4 280 412 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 464 912 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 a 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	198 350	510		198 860
Immobilisations incorporelles	198 350	510		198 860
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	745 635	2 584		748 219
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	684 582			684 582
- Matériel de transport	49 709		11 603	38 106
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	118 348	2 655		121 003
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		2 461		2 462
Immobilisations corporelles	1 598 274	7 700	11 603	1 594 372
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	70 619		67 307	3 313
Immobilisations financières	70 619		67 307	3 313
ACTIF IMMOBILISE	1 867 243	8 210	78 910	1 796 544

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Le fonds commercial sis ZA du BOCAGE a été acquis.	1 524			1 524
Total	1 524			1 524

Le fonds commercial sis ZA DU BOCAGE a été acquis le 15 mars 1993

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisée attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, au fonds commercial puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.

Le fonds commercial est affecté au groupe d'actif correspondant à l'activité de l'entité dans son ensemble.

Le test de dépréciation effectué conclue qu'aucune dépréciation ne s'avère nécessaire.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	180 935	10 678		191 613
Immobilisations incorporelles	180 935	10 678		191 613
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	679 278	28 016		707 295
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	365 335	56 842		422 177
- Matériel de transport	47 567	1 820	11 603	37 785
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 155	24 848		97 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 164 336	111 527	11 603	1 264 260
ACTIF IMMOBILISE	1 345 271	122 205	11 603	1 455 873

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 912 593 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 313		3 313
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 721 906	1 721 906	
Autres	93 506	93 506	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	93 869	93 869	
Total	1 912 593	1 909 281	3 313
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs a obtenir	450
Débit.cred.div.prod.a rec	3 326
Total	3 776

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 200 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	18 810		4 290	14 520
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	18 810		4 290	14 520

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation

Financières

Exceptionnelles

4 290

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	5 365		5 365		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	5 365		5 365		

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	5 365
Financières	
Exceptionnelles	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 140 380 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	57 668	39 839	17 828	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	748 335	748 335		
Dettes fiscales et sociales	435 165	435 165		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	11 783	11 783		
Produits constatés d'avance	887 429	887 429		
Total	2 140 380	2 122 551	17 828	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenues	279 486
Int.courus/emprunt etab.c	10
Dettes sur participation	38 867
Autres charg.pers.a payer	14 789
Org.soc. charges a payer	17 345
Etat autres ch. à payer	14 661
Taxe apprent. à payer	946
Formation pro.a payer	20 644
Effort construction à payer	8 534
Codifa à payer	177
Clients rrr&av.a accorder	250
Total	395 709

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	53 313		
Total	53 313		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constatés d avance	887 429		
Total	887 429		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	9 293 091		9 293 091
Etudes			
Prestations de services	840		840
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	140 215		140 215
TOTAL	9 434 146		9 434 146

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 8 702 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 55 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	22	
Ouvriers	24	1
Total	54	1

Engagements financiers**Crédit-Bail**

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		2 883 448	340 000	45 974	3 269 422
Cumul exercices antérieurs			109 083	2 562	111 645
Dotations de l'exercice		17 087	80 821	4 739	102 647
Amortissements		17 087	189 904	7 301	214 292
Cumul exercices antérieurs			91 218	3 521	94 739
Exercice		54 348	61 193	10 816	126 357
Redevances payées		54 348	152 411	14 337	221 096
A un an au plus		217 393	61 193	10 921	289 507
A plus d'un an et cinq ans au plus		869 571	127 486	28 834	1 025 891
A plus de cinq ans		2 119 579			2 119 579
Redevances restant à payer		3 206 543	188 679	39 755	3 434 977
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			3 400	4 713	8 113
A plus de cinq ans		1			1
Valeur résiduelle		1	3 400	4 713	8 114
Montant pris en charge dans l'exercice		24 141	61 193	8 658	93 992

Autres informations

Engagements retraite

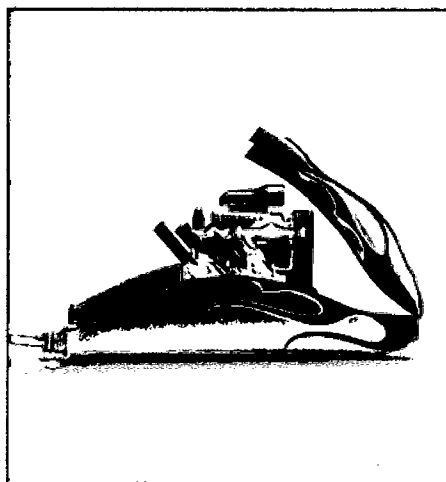
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

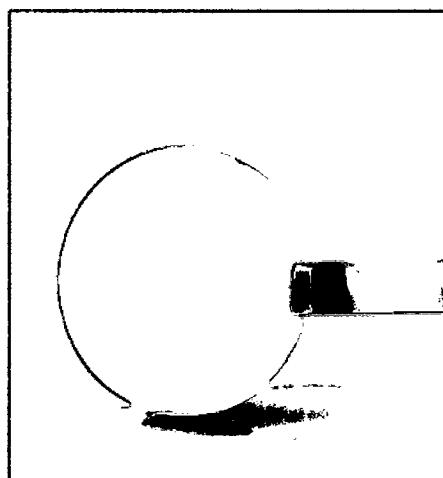
- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 336 871 €



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



SAS ATHEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de la société ATHEX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ATHEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme le souligne la note "Stocks " de l'annexe des comptes annuels, les matières premières sont évaluées à leur coût d'acquisition, les encours de production à leur coût de production. Une dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives appliquées pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné l'approche utilisée par la société concernant les stocks, et sur la base des éléments disponibles, mis en œuvre des tests pour vérifier les évaluations retenues et valider leur valeur d'inventaire.

Comme le souligne le paragraphe de l'annexe portant sur les " Créances ", les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues, nous avons été conduits à tester le recouvrement des créances clients significatives et la correcte évaluation des créances d'exploitation inscrites à l'actif du bilan à la clôture de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

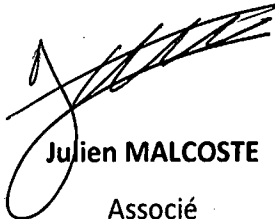
collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 04 mai 2022

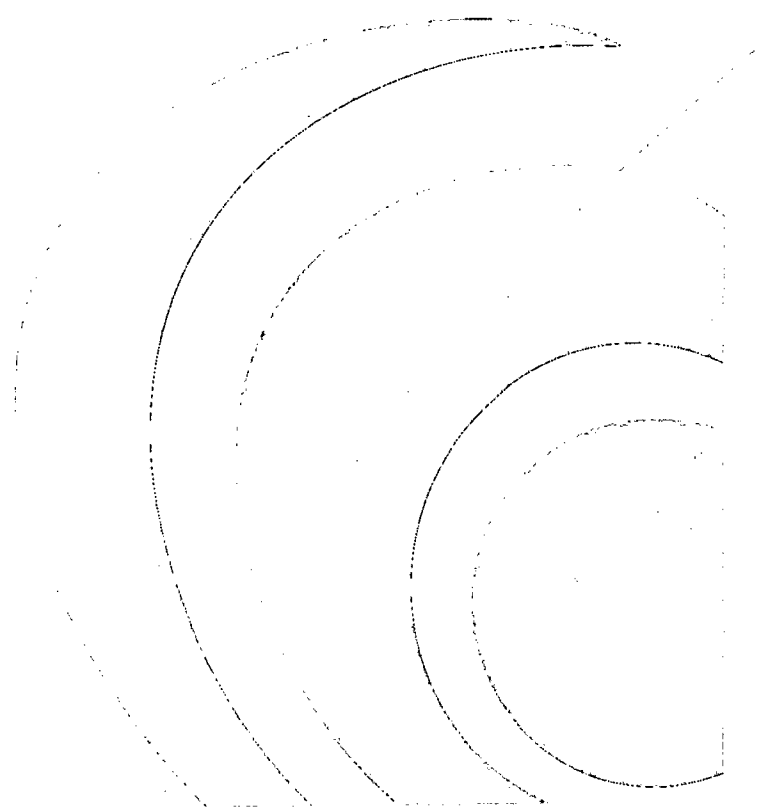
ALTONEO AUDIT

Le Commissaire aux comptes



Julien MALCOSTE
Associé

Etats Financiers



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 270	1 488	782	451
Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles	195 065	190 125	4 940	15 439
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	748 219	707 295	40 924	66 357
Autres immobilisations corporelles	843 691	556 965	286 726	367 581
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	2 462		2 462	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 313		3 313	70 619
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 796 544	1 455 873	340 671	521 972
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	364 172	104 879	259 293	138 479
En-cours de production (biens et services)	526 671		526 671	223 702
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 678		1 678	2 405
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 721 906		1 721 906	1 692 498
Autres créances	93 506		93 506	156 507
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				198 000
Disponibilités	1 242 819		1 242 819	441 679
Charges constatées d'avance (3)	93 869		93 869	15 415
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 044 620	104 879	3 939 740	2 868 683
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 841 164	1 560 752	4 280 412	3 390 655

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 440 600	1 604 496
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	464 912	-163 897
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	14 520	18 810
Total I	2 140 032	1 679 410
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		5 365
Provisions pour charges		
Total III		5 365
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	57 668	108 821
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	748 335	833 794
Dettes fiscales et sociales	435 165	268 655
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 783	5 823
Produits constatés d'avance (1)	887 429	488 787
Total IV	2 140 380	1 705 880
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	4 280 412	3 390 655

(1) Dont à plus d'un an (a) 17 828 57 657

(1) Dont à moins d'un an (a) 2 122 551 1 648 223

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	9 434 146	7 009 207
Chiffre d'affaires net	9 434 146	7 009 207
Dont à l'exportation	18 058	
Production stockée	302 969	-63 262
Production immobilisée		91 700
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	175 573	205 471
Autres produits	2 807	5 001
Total I	9 915 495	7 248 118
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 738 619	2 058 118
Variations de stock	-113 572	59 822
Autres achats et charges externes (a)	3 491 988	2 623 229
Impôts, taxes et versements assimilés	121 642	162 847
Salaires et traitements	1 778 605	1 431 742
Charges sociales	1 063 577	861 569
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	122 205	119 126
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	104 879	112 121
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		5 365
Autres charges	32 704	14 868
Total II	9 340 647	7 448 806
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	574 848	-200 688
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	34	34
Autres intérêts et produits assimilés (3)	178	521
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 359	
Total V	8 571	555
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	370	1 525
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		5 653
Total VI	370	7 178
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	8 201	-6 623
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	583 049	-207 312

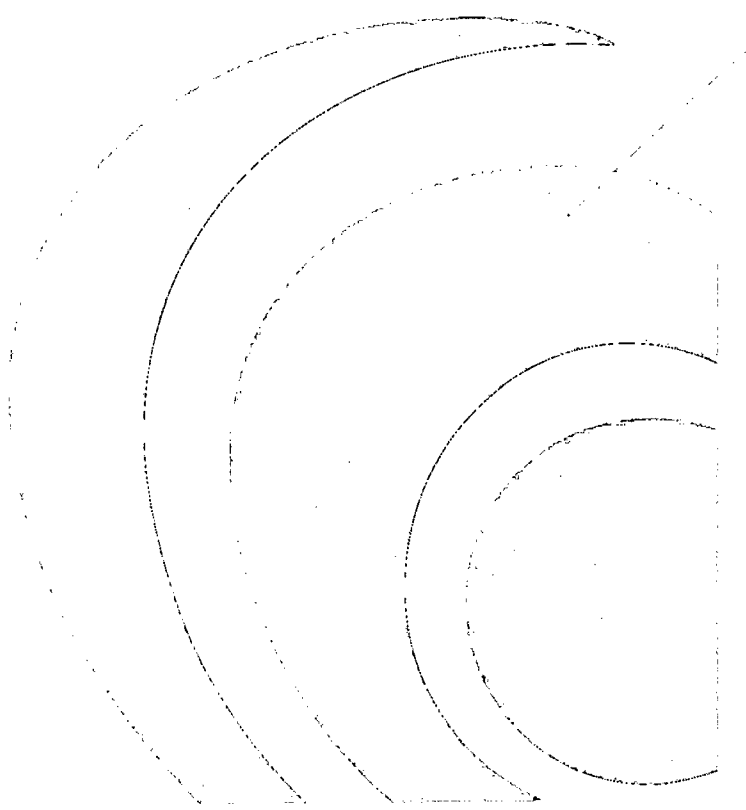
Compte de Résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 667	44 375
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	4 290	2 235
Total produits exceptionnels (VII)	5 957	46 610
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	850	1 451
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 744
Total charges exceptionnelles (VIII)	850	3 195
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 107	43 415
Participation des salariés aux résultats (IX)	38 867	
Impôts sur les bénéfices (X)	84 377	
Total des produits (I+III+V+VII)	9 930 023	7 295 282
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 465 111	7 459 179
BENEFICE OU PERTE	464 912	-163 897

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier	69 851	150 002
- Redevances de crédit-bail immobilier	24 141	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ATHEX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 4 280 412 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 464 912 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	198 350	510		198 860
Immobilisations incorporelles	198 350	510		198 860
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	745 635	2 584		748 219
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	684 582			684 582
- Matériel de transport	49 709		11 603	38 106
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	118 348	2 655		121 003
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		2 461		2 462
Immobilisations corporelles	1 598 274	7 700	11 603	1 594 372
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	70 619		67 307	3 313
Immobilisations financières	70 619		67 307	3 313
ACTIF IMMOBILISE	1 867 243	8 210	78 910	1 796 544

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Le fonds commercial sis ZA du BOCAGE a été acquis	1 524			1 524
Total	1 524			1 524

Le fonds commercial sis ZA DU BOCAGE a été acquis le 15 mars 1993

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie.

Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisée attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, au fonds commercial puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.

Le fonds commercial est affecté au groupe d'actif correspondant à l'activité de l'entité dans son ensemble.

Le test de dépréciation effectué conclue qu'aucune dépréciation ne s'avère nécessaire.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	180 935	10 678		191 613
Immobilisations incorporelles	180 935	10 678		191 613
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	679 278	28 016		707 295
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	365 335	56 842		422 177
- Matériel de transport	47 567	1 820	11 603	37 785
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 155	24 848		97 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 164 336	111 527	11 603	1 264 260
ACTIF IMMOBILISE	1 345 271	122 205	11 603	1 455 873

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 912 593 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
	3 313		3 313
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
	1 721 906	1 721 906	
	93 506	93 506	
	93 869	93 869	
Total	1 912 593	1 909 281	3 313

Prêts accordés en cours d'exercice
 Prêts récupérés en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs a obtenir	450
Débit.cred.div.prod.a rec	3 326
Total	3 776

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	18 810		4 290	14 520
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	18 810		4 290	14 520

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	4 290

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	5 365		5 365		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	5 365		5 365		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			5 365		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 140 380 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	57 668	39 839	17 828	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	748 335	748 335		
Dettes fiscales et sociales	435 165	435 165		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	11 783	11 783		
Produits constatés d'avance	887 429	887 429		
Total	2 140 380	2 122 551	17 828	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 51 143

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenues	279 486
Int.courus/emprunt etab.c	10
Dettes sur participation	38 867
Autres charg.pers.a payer	14 789
Org.soc. charges a payer	17 345
Etat autres ch. à payer	14 661
Taxe apprent. à payer	946
Formation pro.a payer	20 644
Effort construction à payer	8 534
Codifa à payer	177
Clients rrr&av.a accorder	250
Total	395 709

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	53 313		
Total	53 313		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constatés d avance	887 429		
Total	887 429		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	9 293 091		9 293 091
Etudes			
Prestations de services	840		840
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	140 215		140 215
TOTAL	9 434 146		9 434 146

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 702 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 55 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	22	
Ouvriers	24	1
Total	54	1

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		2 883 448	340 000	45 974	3 269 422
Cumul exercices antérieurs			109 083	2 562	111 645
Dotations de l'exercice		17 087	80 821	4 739	102 647
Amortissements		17 087	189 904	7 301	214 292
Cumul exercices antérieurs			91 218	3 521	94 739
Exercice		54 348	61 193	10 816	126 357
Redevances payées		54 348	152 411	14 337	221 096
A un an au plus		217 393	61 193	10 921	289 507
A plus d'un an et cinq ans au plus		869 571	127 486	28 834	1 025 891
A plus de cinq ans		2 119 579			2 119 579
Redevances restant à payer		3 206 543	188 679	39 755	3 434 977
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			3 400	4 713	8 113
A plus de cinq ans		1			1
Valeur résiduelle		1	3 400	4 713	8 114
Montant pris en charge dans l'exercice		24 141	61 193	8 658	93 992

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 336 871 €

Annexe

